

La bonté du prophète Mohammed envers les animaux



Le mot islam est dérivé du mot *salama*, qui constitue également la racine du mot *salam*, qui signifie « paix ». L'islam est un mode de vie qui encourage la paix, la dignité, le respect, la tolérance, la justice et la compassion; et toutes ces qualités sont empreintes d'une sérénité découlant de la soumission envers Dieu. De toutes ces qualités, la compassion est probablement la plus importante. Il s'agit d'ailleurs d'un thème prédominant, dans le Coran.

« Nous leur avons, certes, apporté un Livre que Nous avons détaillé en toute connaissance, à titre de guide et de miséricorde pour les gens qui croient. » (Coran 7:52)

La compassion (ou miséricorde) est une qualité qui englobe la gentillesse, la piété, le souci des autres, la considération, l'amour et le pardon. Ces qualités sont un reflet de la miséricorde de Dieu envers Sa création. Dieu a clairement dit, dans le Coran, que le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui), fut envoyé à titre de miséricorde pour toute la création (et non pas uniquement pour son entourage ou la nation arabe ou les gens du 7^e siècle, ou encore pour les êtres humains seuls).

« Et Nous ne t'avons envoyé, ô Mohammed, qu'en miséricorde à l'univers. » (Coran 21:107)

Le prophète Mohammed était la personnification même de la compassion : il faisait preuve de compassion envers tous ceux qui l'entouraient : sa famille, ses amis, les orphelins, les étrangers et même ses ennemis. Il traitait également les animaux et les végétaux avec le plus grand respect. Il a enseigné à ses fidèles à traiter les animaux avec respect et dignité en leur expliquant qu'ils étaient des créatures de Dieu et que leurs sentiments méritaient donc d'être considérés.

Des hadiths du Prophète nous rappellent que les êtres humains furent établis sur cette terre pour être, entre autres, les gardiens de la création de Dieu. Traiter les animaux avec bonté et compassion est donc une de leurs responsabilités. Les paroles et le comportement du Prophète démontrent clairement que faire souffrir des créatures sans défense est non seulement totalement inacceptable, mais susceptible de nous obliger à rendre des comptes à Dieu, à ce sujet, au Jour du Jugement.

« Si l'un de vous tue un moineau par pur divertissement, [qu'il sache que] ce moineau s'écriera, au Jour du Jugement : « Ô Seigneur! Cette personne m'a tué sans aucune raison! Elle ne m'a point tué par nécessité! »[1]

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : **« Quiconque tue un moineau ou une bête plus grande sans aucune raison valable, il devra en rendre compte à Dieu au Jour du Jugement. »** Ceux qui l'écoutaient demandèrent : **« Ô messager de Dieu, et quelle raison est valable? »** Il répondit : **« Qu'il tue [la bête] pour se nourrir et non seulement pour lui couper la tête et la lancer au loin. »[2]**

L'islam attend des êtres humains qu'ils traitent les animaux (et toutes les créatures vivantes) avec respect et dignité. Le Prophète appelait les gens à faire preuve de bonté envers eux. Il interdit la pratique consistant à couper la queue et la crinière des chevaux, à marquer les animaux au fer rouge et même à garder les chevaux attelés inutilement.[3] S'il voyait un animal surchargé ou mal nourri, il allait voir son propriétaire et lui disait : **« Crains Dieu dans ta façon de traiter les animaux. »[4]**

Cependant, éviter de nuire physiquement aux animaux ne suffit pas; on doit aussi éviter de leur nuire mentalement. Même la détresse d'un oiseau devrait susciter notre compassion. Un des compagnons du Prophète raconte : **« Nous étions en voyage, puis nous nous sommes arrêtés quelque part. À un moment où le Prophète s'était éloigné de nous, nous vîmes un oiseau avec ses deux petits, que nous prîmes dans nos mains. La mère se mit alors à virevolter au-dessus de nous, très énervée. Quand le Prophète revint vers nous, il dit : « Qui a provoqué cette détresse, chez cet oiseau, en prenant ses petits? Rendez-les-lui! »[5]**

Dans une autre narration, un compagnon du Prophète vint vers lui transportant un oisillon dans un pan de son vêtement et lui fit remarquer que la mère virevoltait au-dessus d'eux. Le Prophète lui dit de retourner immédiatement l'oisillon à sa mère.[6]

À l'époque préislamique, les superstitions païennes et les pratiques polythéistes incluaient des actes de torture et de cruauté envers les animaux. L'islam condamna ces actes et y mit fin définitivement. Quand le Prophète et ses compagnons s'exilèrent à Médine, ils remarquèrent que des gens coupaient la bosse de leur chameau et coupaient la queue de leurs moutons pour les manger. Le Prophète leur interdit formellement de faire cela et leur dit : **« Ce**

qui est coupé d'un animal alors qu'il est toujours vivant est équivalent à de la charogne et il est donc interdit de le manger. »[7]

En islam, les règles d'abattage des animaux sont très strictes et clairement établies, car protéger les animaux de la douleur et de souffrances inutiles est de toute première importance.

« Dieu a ordonné la bonté en toute chose. Si vous devez tuer un animal, faites-le de la meilleure manière qui soit. Et quand vous égorgez, faites-le de la meilleure manière : aigüisez bien votre couteau et faites en sorte que l'animal se sente à l'aise. »[8]

« Quand vous relâchez votre chien (pour la chasse), mentionnez le nom de Dieu s'il attrape une proie. Et si vous arrivez à la hauteur de la proie alors qu'elle est encore vivante, coupez-lui la gorge rapidement (afin qu'elle ne souffre pas inutilement). »[9]

Toutes les créatures animales ont été établies sur terre par Dieu. Si elles ne se situent pas au même niveau que l'être humain, cela ne donne le droit à personne de leur faire du tort. Il est du ressort de l'homme de s'assurer, dans la mesure du possible, que les bêtes qui l'entourent ont de quoi se nourrir et se désaltérer, de même qu'un abri les protégeant des intempéries. Jamais les bêtes ne doivent être surchargées, abusées ou torturées et celui ou celle qui s'en rend coupable méritera, en toute justice, le châtimeñt de Dieu. Le véritable croyant démontre sa foi en respectant toute la création et le comportement du prophète Mohammed envers les animaux est l'exemple parfait du respect que chacun doit avoir envers tout ce qui existe.

Footnotes:

[1] *Sunnan An Nasai*

[2] *Ibid*

[3] *Sahih Mouslim*

[4] *Abou Dawood.*

[5] *Sahih Mouslim*

[6] *Abou Daoud*

[7] *At-Tirmidhi*

[8] *Sahih Mouslim*

[9] *Sahih Boukhari & Mouslim*